

Formulaire d'inscription

Spécialisation Basse Vision - Dès mai 2025

Ce cours fait partie de la formation continue professionnelle, en cours d'emploi, "Expert/d'Experte en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles avec diplôme fédéral en orientation basse vision".

Durée	37 jours de présence sur 1 1/2 ans 20 heures de stage d'observation (de 60 minutes) 80 heures de stage pratique (de 60 minutes) Temps de préparation et de suivi/études personnelles individuelles préparation des examens de certificat de module : environ 30 jours
Condition d'admission	<ul style="list-style-type: none">- Formation professionnelle complète dans un des domaines suivants : santé, formation, social- Emploi dans une institution qui travaille en grande partie avec des personnes malvoyantes et aveugles.- Exécution d'activités dans le domaine de la réadaptation des personnes malvoyantes et aveugles.- Certificat de module "Module de base"- Certificat de module "Formation d'autres professionnels et de l'entourage des clients"
Certificat	<ul style="list-style-type: none">- Certificat de module "Évaluations en basse vision"- Certificat de module "Entraînement en basse vision"- Certificat de module "Conseils en matière d'éclairage"- Certificat de module "Stage en Basse vision" <p>Ces certificats de module sont considérés comme des conditions d'admission à l'examen professionnel supérieur fédéral d'Expert/Experte en réadaptation pour personnes malvoyantes et aveugles.</p>

Coûts*	CHF 14'000 pour les organisations membres de l'UCBA CHF 16'800 pour les organisations non-membres Le prix total comprend les coûts des certificats de module ainsi que les supports de cours. Des frais supplémentaires peuvent résulter du matériel d'évaluation et d'entraînement
Financement	Vous avez droit à une subvention fédérale à l'issue de la formation continue. La condition est la participation à l'examen professionnel fédéral supérieur. Vous trouverez de plus amples informations sur le site du SEFRI .

*Sous réserve de modifications de prix.

Si vous voulez savoir comment nous traitons vos données, vous trouverez [ici](#) la déclaration de protection des données.

Je m'inscris **définitivement** à cette formation continue :

Nom	Prénom
Rue	NPA/Localité
Pays	Date de naissance
Téléphone/mobile (privé et/ou professionnel) Privé : Professionnel :	E-mail (privé et/ou professionnel) Privé : Professionnel :
Taux d'occupation dans le poste actuel en %	Nom de la fonction que j'occupe actuellement
Lieu, date	Signature du participant/de la participante

Veillez cocher la case correspondante :

J'accepte les conditions générales de l'UCBA (selon la page d'accueil et l'extrait de la page 3).

Veillez envoyer les factures à mon adresse privée / mon employeur.

Annexes

Les documents suivants doivent être joints à l'inscription :

- Copie d'une pièce d'identité
- Certificat de formation professionnelle, respectivement diplôme de fin d'études tertiaires
- Certificat de module "Module de base"
- Certificat de module "Formation d'autres professionnels et de l'entourage des clients"

Veillez nous informer si, au moment de l'inscription, vous n'avez pas encore obtenu les certificats de module "Module de base" et "Formation d'autres professionnels et de l'entourage des clients" :

- Le certificat de module "Module de base" sera remis d'ici _____.
- Le certificat du module "Formation d'autres professionnels et de l'entourage des clients" sera remis d'ici _____

Remarques à l'employeur

Les participants à la spécialisation sont accompagnés par des praticiens formateurs pendant la pratique d'apprentissage. Ceux-ci doivent disposer d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans la spécialisation correspondante. Afin de garantir un encadrement uniforme des participants dans tous les institutions, UCBA propose une formation continue obligatoire et payante (1 jour unique). Vous trouverez de plus amples informations dans [l'aide-mémoire sur le stage pratique](#).

En tant que représentant/-e de l'organisation, je soutiens l'inscription susmentionnée :

Employeur / institution	
Nom	Prénom
Rue	NPA/Lieu
Pays	Téléphone
E-mail	Fonction
Lieu, date	Signature de la personne de contact

Annulation de l'inscription

Les conditions générales de l'UCBA du 01.04.2023 sont applicables, en particulier :

- Les annulations jusqu'au délai d'inscription sont possibles sans conséquences financières.
- Pour les annulations après le délai d'inscription - mais avant le début de la formation - des frais administratifs de CHF 100.00 sont facturés si un(e) remplaçant(e) approprié(e) peut être nommé(e). Pour les annulations après le délai d'inscription des frais de traitement de CHF 800.00 ainsi que 10 % des coûts des modules encore à réaliser doivent être réglés conformément au règlement d'examen.

Date limite d'inscription : 30.05.2024

Veillez envoyer ce formulaire d'inscription ainsi que les annexes à :

Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA
Formation et recherche
Chemin des Trois-Rois 5bis
1005 Lausanne

formation@ucba.ch